

## La valeur des ressources naturelles pour le bien commun a priorité sur toute valeur commerciale.

Il y a quelques années, à Montréal, un sans-logis a défoncé la porte d'un restaurant et s'est emparé de nourriture, juste assez pour manger à sa faim. Il fut appréhendé par la police et a dû subir un procès. Après avoir écouté son histoire, le juge décida de rejeter l'accusation de vol et ordonna de soumettre à la compagnie d'assurance le remboursement des dommages. La raison : l'homme n'avait pas mangé depuis quatre jours. Pour le juge, la survie de l'individu avait préséance sur la protection des lois commerciales qui président normalement aux échanges des biens.

La priorité accordée aujourd'hui aux lois du marché n'a pas toujours existé. Les nations primitives voyaient à ce que les ressources nourricières soient distribuées à tout le peuple; elles ne devaient pas servir à enrichir<sup>1</sup>. Dans la tradition hébraïque, l'air, l'eau et la terre appartiennent à Dieu et existent pour la croissance et le développement de tous les citoyens et citoyennes. Jusqu'au 15<sup>e</sup> siècle, le commerce des aliments essentiels à la vie était carrément impensable<sup>2</sup>. Encore aujourd'hui, chez les peuples autochtones du Canada, les termes *titres de propriété* n'existent pas, car la terre appartient à toutes et à tous, comme l'air et l'eau.

Les chrétiennes et chrétiens affirment depuis longtemps que la finalité dernière de l'économie est de servir le *bien de l'ensemble* et non seulement celui des classes marchandes.

À toutes ces expériences de solidarité, le néolibéralisme oppose une compétitivité à outrance, une consommation gourmande et une recherche du profit qui sont en voie de détruire, non seulement les ressources naturelles les plus vitales, mais les sociétés humaines elles-mêmes.

1 - Sahlins, M., *Stone Age Economics*, Chicago, Aldine, 1972.

2 - Polanyi, K., *La grande transformation*, Paris, Gallimard, 1983.

3 - Campbell, B., «Les compagnies minières canadiennes en Afrique», *Relations*, no 660, mai 2000.

4 - PNUE, *L'avenir de l'environnement en Afrique*, 27 juin 2006.

### L'Afrique et ses ressources minières

Prenons le troublant exemple de l'exploitation minière en Afrique<sup>3</sup>. En 1996, plus de 170 compagnies minières canadiennes détenaient des intérêts dans 440 mines réparties dans 27 pays d'Afrique. En République démocratique du Congo, un territoire de 83 000 kilomètres carrés a été cédé à une compagnie minière. Cette seule compagnie a juridiction entière sur tout le Nord-Est du pays. Au Ghana, en 1997, on est allé jusqu'à ouvrir le feu sur des paysans et paysannes qui marquaient leur désaccord sur ces collines qu'une compagnie minière menaçait de détruire. La rébellion mâtée, on a tranquillement déporté 20 000 personnes résidant dans le voisinage. Personne n'a questionné la compagnie. Peut-on vraiment affirmer ici que le bien commun a priorité sur toute valeur commerciale?

«Disons le simplement : notre pays est en péril. (...) Les attaques à la nature, qui profitent à peu de personnes aux Philippines, dévastent la base de notre milieu de vie et mettent en danger les générations futures. (...) Les grandes plantations et la monoculture opposent les humains à la nature. Ils y a des profits à court terme pour quelques-uns et même des récoltes substantielles mais la fertilité même de la terre en souffre et la diversité biologique est menacée.»

Lettre pastorale des évêques des Philippines

En juin 2006, le Programme des Nations Unies pour l'environnement déclarait pourtant que «la pauvreté pourrait disparaître à jamais du continent africain si les richesses en ressources naturelles de la région étaient exploitées de manière efficace, équitable et durable»<sup>4</sup>, bref, en priorisant les humains plutôt que les seuls profits.



**Développement  
et Paix**

Bien que démocratique, une société régie par les seules lois du commerce nourrit en elle une force qui détruit tous les efforts consentis en vue du bien commun. Pour les citoyennes et les citoyens avertis, comprendre cela c'est accepter de relever un défi gigantesque et d'inventer des alternatives qui feront avancer certes... mais à contre-courant.

## Resymboliser le monde

Un tel mouvement est déjà commencé. Des regroupements de plus en plus nombreux cherchent à se réapproprier ce bien qui est commun à toutes et à tous. Faisant cela, ces hommes et ces femmes proclament qu'un autre monde est possible et travaillent, sans le savoir, à resymboliser le monde<sup>5</sup>. C'est par l'espérance d'arriver à structurer politiquement leurs valeurs que les chrétiennes et les chrétiens réunis solidairement avec les personnes marginalisées participent à l'émergence d'une spiritualité capable d'intégrer la dimension sociale de leurs engagements.

D'ores et déjà, leurs gestes mettent en œuvre une espérance qui crée l'amour et la justice. Cette quête



des valeurs fondamentales de la démocratie n'a rien à voir avec la poursuite d'une illusion factice. La plus petite action visant le bien de toutes et de tous ne se trouve-t-elle pas en parenté directe avec le salut promis par Dieu?



Pour sa part, l'Église dénonce la destruction des ressources naturelles et privilégie le secours de tout homme, de toute femme et de tout enfant mis en danger d'isolement, de pauvreté ou de mort. Elle

«C'est pourquoi, dans la pensée sociale catholique, le bien commun devrait être compris comme étant la nourriture et le soutien de la vie pour tous les êtres d'aujourd'hui et pour les générations futures. L'appel à une nouvelle solidarité prend en considération non seulement les besoins économiques de toutes les personnes mais aussi la protection de l'environnement afin de subvenir aux nécessités de toutes et de tous.»

Commission des affaires sociales, Conférence des évêques catholiques du Canada, *L'impératif écologique chrétien*, 4 octobre 2003

définit le bien commun comme la «totalité des conditions sociales qui permet aux gens, peuples ou individus, d'atteindre leur plein épanouissement [...]. Le bien commun concerne la vie de chacune et chacun : eau, aliments, vêtements, santé, travail, éducation, culture, famille, sécurité, paix.» (Catéchisme catholique §1907-1909].

On voit bien ici l'opposition avec l'idéologie qui voudrait que les ressources naturelles soient des produits acheteables, vendables et monnayables. Or, en christianisme, entre le droit gratuit que possède toute personne de vivre dans la dignité et l'obligation commerciale de devoir payer pour vivre, il n'y a aucune commune mesure. À ce propos, on peut dire que la décision du juge devant le vol de nourriture de l'itinérant a quelque chose d'éminemment chrétien.

5 - Pichette, J., «Continuons de résister», *Relations*, no 657, janvier-février 2000.

Ce texte illustre un des six principes d'une déclaration élaborée par DÉVELOPPEMENT ET PAIX pour son programme d'éducation 2006-2011 sur la gestion participative, le contrôle démocratique et le partage équitable des ressources naturelles. **Les textes ont été rédigés par Lise Baroni, Michel Côté, Anne Marie Dalton, Heather Eaton et Stephen Scharper.** La démarche a été supervisée par le comité de théologie de DÉVELOPPEMENT ET PAIX.



**Développement  
et Paix**

1425, boul. René-Lévesque Ouest, 3<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H3G 1T7  
Région de Montréal : (514) 257-8711 Sans frais : 1-888-234-8533  
Courriel : info@devp.org Site Internet : www.devp.org

(Available in English)

